



DELIB 03-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 18 janvier 2024 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 8

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 13/01/2024

Date d'affichage : 13/01/2024

L'an deux mille vingt et trois et les vingt-neuf novembre à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Emeline PAGES et Martine BOUSQUET et Messieurs Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Simon SAFFORES, Cédric GARCIA

Excusés : Mme Nadège BOUYSSSE pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET, M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES

Retards : M. Simon SAFFORES arrive à 18h12 pour prendre part à la délibération 04-2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc IMART

La séance débute à 18h04 sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

**Objet de la délibération : APPROBATION RAPPORT ACTIVITE 2022 DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Mme le maire expose au conseil que le rapport d'activité 2022 de la communauté de communes a été transmis avec les convocations.

Il convient donc d'approuver ce rapport d'activité

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance, Jean-Luc IMART

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET